

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023 À 19H00

- 1.- Adoption de l'ordre du jour.
- 2.- Adoption-Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 07 août 2023.
- 3.- Adoption-Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 06 septembre 2023.
- 4.- Adoption-Liste des comptes payés et à payer au 31 août 2023.
- 5.- Autorisation-Vente de surplus d'inventaire.

6.- Transport :

- 6.1 Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028)-négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada.
- 6.2 Demande de déneigement du stationnement-Coopérative Solidarité des gens d'ici.
- 6.3 Projet d'achat conjoint des équipements de déneigement-Lettre d'un conseiller de la Municipalité Saint-Adelme (Monsieur Jean-Luc Bérubé).
- 6.4 Dépôt-Procès-verbal Projet # 53-2-08023-23-01-Resurfaçage en asphalte du Boulevard Perron et rue Saint-Denis.
- 6.5 Adjudication de contrat-Projet # 53-2-08023-23-01-Resurfaçage en asphalte du Boulevard Perron et rue Saint-Denis.
- 6.6 Chauffeur des véhicules de déneigement-Saison hivernale 2023-2024.

7.- Hygiène du milieu :

- 7.1 Recommandation de paiement no 3 (281,066.12\$)-Projet 158140143-Usine d'eau potable-Terexcavation Grant inc.
- 7.2 Insatisfaction concernant la collecte des matières organiques-MATREC

8.- Aménagement, urbanisme et développement :

- 8.1 Adoption-Règlement numéro 2023-75 modifiant le plan d'urbanisme numéro 75 afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé et de promouvoir l'autonomie alimentaire dans les milieux urbanisés.
- 8.2 Adoption-Second projet de règlement numéro 2023-76 modifiant le règlement de zonage numéro 76 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement, d'abroger les dispositions concernant la contribution à des fins de parcs ainsi que de bonifier le cadre réglementaire concernant l'agriculture urbaine, l'hébergement touristique et d'autres dispositions à l'initiative de la municipalité.
- 8.3 Adoption-Règlement numéro 2023-77 modifiant le règlement de lotissement numéro 77 afin d'abolir l'obligation de cession pour fins de parc et d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé.
- 8.4 Adoption-Règlement numéro 2023-78-01 modifiant le règlement de construction numéro 78 afin de retirer certaines dispositions relatives aux protections contre les dégâts d'eau.
- 8.5 Adoption-Règlement numéro 2023-78-02 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.
- 8.6 Adoption-Règlement numéro 2023-79 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 79 afin d'abolir l'obligation de cession pour fins de parc.
- 8.7 Adoption-Règlement numéro 2023-80 modifiant le règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 80 afin de mettre à jour le règlement en lien avec les nouveaux enjeux relatif à l'érosion côtière, à l'agriculture urbaine, à l'hébergement touristique et aux milieux hydriques.
- 8.8 Adoption-Règlement numéro 2023-81 modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 81 afin de se conformer aux modifications à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme découlant de la sanction du projet de Loi 67.
- 8.9 Adoption-Règlement numéro 2023-131-01 sur la garde d'animaux dans le périmètre d'urbanisation.

8.10 Adoption-Règlement numéro 2023-131-02 modifiant le règlement numéro 131 sur la qualité de vie afin de soustraire de son application les dispositions concernant la garde de certains animaux de ferme en périmètre urbain.

8.11 Adoption-Règlement numéro 143 relatif à la démolition d'immeubles de la Municipalité de Sainte-Félicité.

8.12 Désignation des fonctionnaires responsables de l'application de la réglementation municipale d'urbanisme.

9.- Loisirs, culture, santé et bien-être :

9.1 Appui-Complexe aquatique de Matane.

9.2 Demande d'aide financière-Programme Nouveaux horizons.

10.- Divers :

11.- Période de questions.

12.- Levée de la séance ordinaire.